Charte européenne d'animation socioculturelle enfance et jeunesse locale

European charter on local youth work

Erasmus+

EUROPE GOES LOCAL
Supporting Youth Work at the Municipal Level

Charte européenne d'animation socioculturelle enfance et jeunesse locale

European charter on local youth work

CONTENU

Introduction **6**

Introduction 8

L'asc enfance et jeunesse repose sur des valeurs **12**

Youth work is value based 13

La pratique d'asc enfance et jeunesse doit être guidée par une politique d'asc enfance et jeunesse **16**

Youth work practice needs to be guided by a youth work policy 17

L'organisation et la pratique d'asc enfance et jeunesse local **20**

The organisation and practice of local youth work 23

Les animateur-rice-s socioculturelle enfance et jeunesse **26**

Youth workers 27

Le développement de la qualité d'asc enfance et jeunesse locale **30**

The quality development of local youth work 31

Introduction

Introduction

INTRODUCTION

Une société démocratique requiert les voix et la participation active des jeunes. Afin de répondre à cette attente, les jeunes ont besoin d'un lieu où ils puissent établir leur propre programme. **Un espace où ils puissent, avec leurs pairs, explorer, formuler et développer leurs intérêts et leurs talents, ainsi que leurs idées d'avenir. Un espace qui leur offre la motivation et le soutien nécessaires au développement des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des valeurs dont ils ont besoin pour atteindre leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyen-ne-s.** L'animation socioculturelle (ASC) enfance et jeunesse offre cet espace et les jeunes[1] sont, et doivent toujours en être, les acteurs- principaux. **L'ASC enfance et jeunesse est donc un processus d'apprentissage, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour la société en tant que telle.** C'est un investissement gagnant-gagnant, et pour une société qui aspire à l'intégration et à la cohésion sociale, l'ASC enfance et jeunesse a un rôle important à jouer.
Les objectifs premiers d'ASC enfance et jeunesse ont été énoncés dans de nombreux documents politiques majeurs, tant de l'Union européenne que du Conseil de l'Europe[2]. Cette charte, toutefois, n'est pas un document politique. Elle traduit plutôt ces documents en directives concrètes destinées à établir et à maintenir un niveau de qualité dans l'ASC enfance et jeunesse locale. **L'idée d'une charte a été pour la première fois évoquée lors de la 2e Convention européenne d'ASC enfance et jeunesse qui s'est tenue à Bruxelles en 2015.** Dans la déclaration, il est mentionné que «la Convention demande une plus grande sensibilisation par rapport à cette responsabilité du niveau local et de convenir avec les autorités locales et régionales d'une Charte européenne pour l'ASC enfance et jeunesse au niveau local.» La motivation était de créer un terrain commun pour l'ASC enfance et jeunesse. Partant de cette déclaration, 22 agences nationales Erasmus+ dans le domaine de la jeunesse ont lancé, avec leurs partenaires – les réseaux InterCity Youth et POYWE, le Forum européen de la jeunesse et le partenariat entre l'UE et le Conseil de l'Europe[2] –, le projet de coopération stratégique Europe Goes Local[3].
La charte est l'un des principaux aboutissements de ce projet. Elle

1 Les jeunes ne constituent pas un groupe de personnes homogène. Ils vivent chacun leurs expériences, ils ont divers intérêts et idées, ils peuvent se regrouper ou non et, du fait de ces disparités, ils auront donc, entre autres, des besoins différents.

2 Parmi ces documents, on trouve :
- Les Conclusions du Conseil sur la contribution de l'animation socio-éducative de qualité au développement, au bien-être et à l'inclusion sociale des jeunes (2013/C 168/03)
- L'Agenda 2020, Résolution CM/Res(2008)23 sur la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe
- La recommandation du Conseil de l'Europe sur l'ASC enfance et jeunesse (CM/Rec(2017)4)
- Autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse COM/2018/269 final

3 Le projet repose sur le cadre des Activités Transnationales de Coopération du programme Erasmus+

a été élaborée dans le cadre d'un processus de consultation à l'échelle européenne impliquant un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux : gouvernements, municipalités, ONG, organisations et conseils de la jeunesse, organisations faîtières…

Elle est donc le fruit de la communauté européenne d'ASC enfance et jeunesse et concerne toutes celles et tous ceux – politicien-ne-s, animateur-rice-s socioculturelle enfance et jeunesse ou jeunes – qui sont engagé-e-s dans l'ASC enfance et jeunesse et qui souhaitent l'améliorer.

Le but de la charte est de contribuer à développer davantage l'ASC enfance et jeunesse au niveau local. Elle le fait en énonçant les principes qui doivent régir ce travail et les différents aspects à prendre en compte dans ce contexte en vue de respecter ces principes.

La charte constitue en ce sens une plate-forme européenne commune dédiée au dialogue nécessaire sur l'ASC enfance et jeunesse. Elle est un instrument méthodologique d'utilisation libre, fonctionnant comme une check-list sur la base de laquelle les parties prenantes peuvent se réunir et discuter des mesures qui pourraient être nécessaires au développement ultérieur d'ASC enfance et jeunesse, garantissant qu'aucun aspect ni aucune perspective n'est laissé de côté et que l'ASC enfance et jeunesse est effectué de la manière la plus correcte et la plus efficace possible. La charte doit par conséquent être considérée comme un tout. Ses différents points ne sont pas triés par ordre de priorité, mais selon un ordre logique.

Cependant, l'ASC enfance et jeunesse se caractérise par une grande diversité, non seulement dans la pratique, mais aussi dans la manière dont elle est organisée, régie et financée. Même si la grande majorité d'ASC enfance et jeunesse commence et se fait au niveau local, divers acteurs à différents niveaux sont responsables des points évoqués dans cette charte. Aucun d'entre eux ne peut répondre seul à toutes les exigences, et aucun d'entre eux ne peut se soustraire à ses responsabilités. Afin d'appuyer les discussions sur la façon de mettre en œuvre la charte en fonction des différentes réalités locales, celle-ci est complétée par un ensemble d'outils interactifs en ligne, qui fournissent différentes perspectives et explications, divers documents de référence et exemples de bonnes pratiques relatifs aux sections et points.

INTRODUCTION

A democratic society needs the voices and active participation of young people. In order to fulfil this role, young people need a place where they can set their own agenda. A space where they, together with their peers, can explore, articulate and develop their interests and talents, as well as their ideas for the future. **A space where they get stimulation and support to further develop the knowledge, skills, attitudes and values they need in order to reach their full potential as individuals and citizens.** Youth work is this space, and young people[1] are, and must always be, its primary stakeholders.

Youth work is hence a process of learning, not only for young people, but also for society as such. It is a win-win investment, and for a society that strives for inclusion and social cohesion, youth work has an important role to play.

The overarching aims of youth work have been stated in many major policy documents from both the European Union and the Council of Europe[2]. This charter, however, is not a political document. Instead, it transforms these documents into concrete guidelines regarding what is needed in order to establish and maintain quality in local youth work.

The idea of a charter was first launched at the 2nd Youth Work Convention, held in Brussels 2015. In the declaration, it was stated that "The Convention is asking for more awareness of this local level responsibility and to agree with the local and regional authorities on a European Charter for youth work at local level." The motivation was to create a common ground for youth work.

Starting from the declaration 22 Erasmus+ National Agencies in the Youth field together with their partners the InterCity Youth network, the POYWE network, the European Youth Forum and the partnership between the EU and the Council of Europe launched the Erasmus+ strategic cooperation project Europe Goes Local[3]. The charter is one of the main outcomes of this project. It has been developed through a Europe-wide

1 Young people are, however, not a homogenous group. They have different backgrounds, interests and ideas, they might be organised or not and they will, due to these and other differences, have different needs.

2 Among these documents are:
- The Council conclusions on the contribution of quality youth work to the development, well-being and social inclusion of young people (2013/C 168/03)
- Agenda 2020, Resolution CM/Res(2008)23 on the youth policy of the Council of Europe
- The Council of Europe Recommendation on Youth Work (CM/Rec(2017)4
- Empowering young people: a new EU Youth Strategy COM/2018/269 final

3 The project is funded in the frame of Transnational Cooperation Activities of the Erasmus+ programme

consultation process, engaging a wide range of stakeholders on all levels, including governments, municipalities, NGOs, youth organisations and councils, umbrella organisations and many more.

It is, thus, created and owned by the European youth work community and concerns everyone, from policy makers to youth workers and young people, who is engaged in youth work and wants to improve it.

The aim of the charter is to contribute to the further development of local youth work. It does this by stating which principles should guide it and how different aspects of it should be designed in order to meet these principles.

Hence, the charter constitutes a common European platform for the necessary dialogue on youth work. It is a free-to-use methodological tool, functioning as a check-list around which stakeholders can gather and discuss what measures that might be needed for the further development of youth work, making sure that no aspect or perspective is left out and that youth work provision is carried out in the best and most efficient way. The charter should therefore be considered as a whole and the different bullet points are not listed in order of priority but in order of logic.

Youth work is, however, characterised by its rich diversity, not only in practice but also in how it is organised, governed and financed. Even if the vast majority of youth work has its starting point and takes place at local level, various actors on different levels are responsible for the different issues that are listed in this charter. None of them can meet all of its requirements by themselves, none of them can withdraw from responsibility.

In order to support the discussions on how to apply the charter to different local realities, it is to be accompanied by an on-line, interactive tool-kit that provides different perspectives, explanations, reference documents and examples of good practices related to the different sections and bullet points.

NOTES

L'asc enfance et jeunesse repose sur des valeurs

Youth work is value based

L'ASC ENFANCE ET JEUNESSE REPOSE SUR DES VALEURS ET, SUIVANT SES PRINCIPES FONDAMENTAUX, IL DOIT :

- reposer sur une participation volontaire – des jeunes actifs dans l'ASC enfance et jeunesse de leur propre gré et selon leur propre motivation ;
- être fondé sur les besoins, les intérêts, les idées et les expériences des jeunes tels qu'ils les perçoivent, apportant ainsi une source de valeur ajoutée et/ou de joie de vivre ;
- être créé, organisé, planifié, préparé, réalisé et évalué avec ou par les jeunes ;
- contribuer au développement personnel et social des jeunes par un apprentissage non formel et informel ;
- s'efforcer d'améliorer l'autodétermination des jeunes, leur autonomie et leur accès aux droits ;
- avoir une perspective globale des jeunes et aller les chercher là où ils sont, en tant qu'individus aptes et autodéterminés, dans leur propre vie et pour la société dans son ensemble ;
- promouvoir une pensée critique et la créativité, ainsi que les droits humains, les valeurs démocratiques et une citoyenneté active ;
- avoir un rôle actif d'intégration et offrir des opportunités égales à tous les jeunes.

YOUTH WORK IS VALUE BASED AND ITS CORE PRINCIPLES ARE THAT IT NEEDS:

- to be based on voluntary participation – on young people being active in youth work out of their own will and motivation;
- to be based on and respond to the needs, interests, ideas and experiences of young people as perceived by themselves, thus bringing added value and/or joy in life;
- to be created, organised, planned, prepared, carried out and evaluated together with or by young people;
- to contribute to the personal and social development of young people through non-formal and informal learning;
- to strive to enhance young people's self-determination, autonomy and access to rights;
- to have a holistic perspective on young people and meet them where they are, as capable individuals and primary resources in their own lives and for society as a whole;
- to promote critical thinking and creativity, as well as human rights, democratic values and active citizenship;
- to be actively inclusive and offer equal opportunities to all young people.

NOTES

La pratique d'asc enfance et jeunesse doit être guidée par une politique d'asc enfance et jeunesse

Youth work practice needs to be guided by a youth work policy

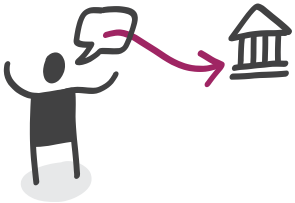

LA PRATIQUE D'ASC ENFANCE ET JEUNESSE DOIT ÊTRE GUIDÉE PAR UNE POLITIQUE D'ASC ENFANCE ET JEUNESSE QUI :

★ est développée :

- dans le cadre et dans le respect des principes fondamentaux susmentionnés ;
- sous forme de collaboration entre tous les acteurs pertinents, y compris les jeunes, avec des rôles et des missions clairs et un engagement à tous les stades du processus ;
- sur la base de connaissances pertinentes et actualisées concernant les besoins des jeunes, leurs droits et leurs intérêts, ainsi que sur les nouvelles recherches et les différentes formes et méthodes d'ASC enfance et jeunesse qui peuvent servir à atteindre les objectifs ;

★ repose sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs clairs et mesurables quant aux objectifs à atteindre en termes de participation, d'influence et d'apprentissage des jeunes ;

★ alloue des ressources adaptées aux objectifs ;

★ comprend des objectifs locaux clairs et approuvés au plan politique, tout en respectant l'autonomie des organisations non gouvernementales locales ;

★ est clairement positionnée et reliée à une politique de la jeunesse plus large à tous les niveaux, du local à européen.

YOUTH WORK PRACTICE NEEDS TO BE GUIDED BY A YOUTH WORK POLICY THAT:

★ is developed:

- within the framework of, and in compliance with, the core principles stated above;
- in cooperation between all relevant stakeholders, including young people, having clear roles and mandates and being engaged in all stages of the process;
- on the basis of relevant and updated knowledge on young people's needs, rights and interests as well as on new research and the different forms and methods of youth work that can be used in order to meet aims and objectives;

★ is based on clear and measurable qualitative and quantitative indicators regarding what shall be achieved in relation to young people's participation, influence and learning;

★ allocates resources that are appropriate in relation to aims;

★ contains clear and politically approved local aims and objectives, while respecting the autonomy of local non-governmental organisations;

★ is clearly positioned in relation to and connected with broader youth policy on all levels, from local to European.

NOTES

L'organisation et la pratique d'asc enfance et jeunesse local

The organisation and practice of local youth work

L'ORGANISATION ET LA PRATIQUE D'ASC ENFANCE ET JEUNESSE LOCAL DOIVENT :

- être établies dans le dialogue entre toutes les parties prenantes ;
- transformer les objectifs en stratégies et plans cohérents ;
- définir et établir les conditions préalables et les processus nécessaires à la réalisation d'une ASC enfance et jeunesse de qualité ;
- échanger en continu des informations sur les plans et les activités avec d'autres acteurs au niveau local, national et européen dans le domaine de la jeunesse et s'engager activement dans une coopération à la fois intersectorielle et intrasectorielle ;
- conseiller et donner accès aux jeunes à un vaste éventail d'informations adaptées concernant leurs droits, ainsi que leurs possibilités de participer à différents types d'activités au niveau local, national et international ;
- inciter les jeunes et les aider :
  - à se rencontrer au-delà de tous les types de barrières et de frontières afin de créer des contacts, échanger des expériences et des idées, s'organiser, apprendre les uns des autres et agir ;
  - à être des citoyens et citoyennes actifs et à exercer de l'influence dans la société,
    y compris en prenant part aux décisions politiques ;
  - à être ouvert-e-s au monde et à s'engager activement dans les efforts de mobilité et de coopération régionaux, nationaux, européens et internationaux ;

- formuler, avec les jeunes, des objectifs d'apprentissage qui leur paraissent pertinents pour leur développement personnel et social ;
- documenter et rendre visibles les résultats d'apprentissage non formel et informel des jeunes, c.-à-d. les connaissances, les aptitudes, les attitudes et les valeurs atteintes à travers l'ASC enfance et jeunesse et appuyer la validation des compétences acquises ;
- fournir aux animateur-rice-s socioculturelle enfance et jeunesse les informations, l'enseignement, la formation et le soutien utiles et adaptés aux besoins locaux, ainsi que stimuler et soutenir le développement continu des compétences.

THE ORGANISATION AND PRACTICE OF LOCAL YOUTH WORK NEEDS:

- to be set up in dialogue between all relevant stakeholders;
- to transform aims and objectives into coherent strategies and plans;
- to define and establish the preconditions and work processes needed for carrying out quality youth work;
- to continuously exchange information about plans and activities with other local, national and European actors in the field of youth and actively engage in both cross- and intra-sectorial cooperation;
- to counsel and give young people access to a wide range of adapted information regarding their rights as well as their possibilities to take part in different kinds of local, national and international activities;
- to stimulate and support young people:
  - to meet over all kinds of barriers and borders in order to socialise, exchange experiences and ideas, organise, learn from each other and take action;
  - to be active citizens and exercise influence in society, including taking part in political decision-making;
  - to be open to the world and to actively engage in regional, national, European and international mobility and cooperation;

- to articulate, together with young people, learning objectives that they perceive as relevant for their personal and social development;
- to document and make visible young people's non-formal and informal learning outcomes, i.e. knowledge, skills, attitudes and values, achieved through youth work and to support the validation of achieved competences;
- to provide youth workers with information, education, training and support that is relevant and adapted to local needs and to stimulate and support continuous competence development.

NOTES

Les animateur-rice-s socioculturelle enfance et jeunesse

Youth Workers

LES ANIMATEUR-RICE-S SOCIOCULTURELLE ENFANCE ET JEUNESSE DOIVENT :

- agir dans un cadre éthique clair, reposant sur les principes fondamentaux susmentionnés, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies, ainsi que la Convention européenne des droits de l'homme ;

- être mu-e-s par la volonté de soutenir les jeunes dans leur développement personnel et social ;

- créer un environnement propice et fiable qui soit activement intégrateur, stimulant et engageant sur le plan social, créatif et sûr, à la fois divertissant et sérieux, ludique et planifié ;

- voir la nécessité et trouver des moyens :
  - d'engager les jeunes à tous les stades du processus d'ASC enfance et jeunesse ;
  - d'aider les jeunes à s'auto-organiser ;

- posséder les compétences, c.-à-d. les connaissances, les aptitudes, les attitudes et les valeurs nécessaires à l'exercice d'ASC enfance et jeunesse dans le respect des principes et des mesures décrits dans la présente charte ;

- concevoir l'ASC enfance et jeunesse comme un processus d'apprentissage mutuel et voir la nécessité d'un développement constant des compétences ;

- avoir conscience de leur rôle et de leur mission et être capables de les structurer, et ne pas poursuivre des objectifs ou s'adonner à des activités qui s'éloignent des principes fondamentaux ;

- toujours se demander dans quelle mesure leurs propres actions, ainsi que les objectifs, méthodes et manières d'organiser les activités au niveau local sont en accord avec les principes fondamentaux.

YOUTH WORKERS NEED:

- to act within a clear ethical framework, based on the core principles stated above, the UN Universal Declaration of Human Rights, the UN Declaration of the Rights of the Child and the European Convention on Human Rights;
- to be driven by the will to support young people in their personal and social development;
- to create an enabling and trustful environment that is actively inclusive, empowering and socially engaging, creative and safe, fun and serious, playful and planned;
- to see the need for, and seek ways:
  - to engage young people in all stages of the youth work process;
  - to support young people to self-organise;
- to have the competences, i.e. knowledge, skills, attitudes and values, necessary for carrying out youth work in accordance with the principles and actions described in this Charter;
- to see youth work as a process of mutual learning and to see the need for constant competence development;
- to be aware of and able to articulate the role and mission of the youth workers, and not to lend themselves to aims and activities that fall outside the realm of the core principles;
- to continuously and critically reflect on how their own actions, as well as local objectives, methods and ways of organising activities comply with the core principles.

NOTES

Le développement de la qualité d'asc enfance et jeunesse locale

The quality development of local youth work

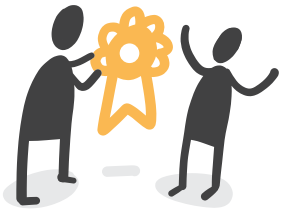

LE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ D'ASC ENFANCE ET JEUNESSE LOCALE A BESOIN :

- d'un système clair et global de documentation et de suivi des résultats, des conditions préalables et des processus de travail par rapport à des indicateurs et objectifs mesurables ;
- d'analyses régulières et actuelles des réalités et besoins au niveau local ;
- de procédures claires pour une analyse et une réflexion continues des résultats concernant les conditions préalables, les processus et activités de travail et la nécessité d'aller plus loin dans le développement ;
- de procédures claires pour l'actualisation en continu de la recherche, des tendances et des méthodes dans le domaine de la jeunesse et du travail dela jeunesse et d'ASC enfance et jeunesse aux niveaux national et international ;
- d'efforts conjoints de toutes les parties prenantes pour coopérer au développement de la qualité et à la mise en œuvre d'innovations ;
- du développement permanent des compétences des animateur-rice-s socioculturelle enfance et jeunesse sur la base d'un cadre clair doublé d'une analyse des résultats, besoins, forces et faiblesses au niveau local.

THE QUALITY DEVELOPMENT OF LOCAL YOUTH WORK NEEDS:

- a clear and comprehensive system for documentation and follow up of outcomes, preconditions and work processes in relation to measurable indicators and aims;
- regular and up to date mappings of local realities and needs;
- clear procedures for continuous analysis of and reflection on outcomes in terms of how they relate to preconditions, work processes and activities, and the need for further development;
- clear procedures for continuous updates on new national and international research, trends and methods in the field of youth and youth work;
- common efforts of all stakeholders to cooperate around quality development and adoption of innovations;
- continuous competence development of youth workers based on a clear competency framework in combination with an analysis of local outcomes, needs, strengths and weaknesses.

PARTENAIRES AU NIVEAU NATIONAL

www.iz.or.at

www.site.erasmusplus-jeunesse.fr

www.leargas.ie

www.jint.be

www.jugendfuereuropa.de

www.jaunatne.gov.lv

www.mobilnost.hr

www.inedivim.gr

www.aha.li

www.ufm.dk

www.tka.hu

www.jtba.lt

www.noored.ee

www.rannis.is

www.nji.nl

www.agenziagiovani.it

www.dzs.cz

www.movetia.ch

www.iuventa.sk

www.anpcdefp.ro

www.aktivungdom.eu

www.movit.si

www.mucf.se

www.juventude.pt

www.oph.fi

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Youth Partnership

Partnership between the European Commission and the Council of Europe in the field of youth

pjp-eu.coe.int

www.youthforum.org

INTERCITYYOUTH

intercityyouth.eu

#poywe

Professional Open Youth Work in Europe

poywe.org

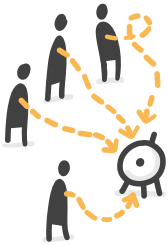

We NEED
your IDEAS

WHAT ARE YOUR
EGL KEY MOMENTS?
NOVEMBER 2018 - FEBRUARY 2019
2nd consultation round on the Charter
JUNE 2019
Launching the Charter:
3rd European EGL event
AUTUMN 2017 - SPRING 2019
Study visits, seminars, trainings
organized in the framework of EGL
2019

« L' ASC ENFANCE
ET JEUNESSE REPOSE
SUR DES VALEURS...
ET ŒUVRE EN FAVEUR
DES DROITS DES JEUNES. »